



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION EUROPÉENNE D'AGRICULTURE (ECA)

Trente-deuxième session

Rome, 7-8 mars 2002

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'ECA SUR LA FEMME ET LA FAMILLE DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL (GTF) ET ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES RECOMMANDÉES

1. Le Groupe de travail sur la femme et la famille dans le développement rural (GTF), qui a été créé en 1965 par la Commission européenne d'agriculture (ECA), est ouvert à tous les pays membres de celle-ci. Le Bureau régional de la FAO pour l'Europe en assure le secrétariat. Le Groupe aide les gouvernements membres de la FAO à entreprendre des actions communes et à coopérer dans le cadre de projets sur la parité hommes-femmes et le développement, encourage et facilite la coopération entre les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées par cette question, et fait des recommandations sur toutes les questions qui entrent dans son domaine de compétence géographique. Ses objectifs sont les suivants:

- encourager l'échange d'informations et de données d'expérience pour promouvoir le rôle de la femme et de la famille dans l'agriculture et le développement rural;
- promouvoir et encourager le perfectionnement professionnel des femmes rurales;
- coopérer avec des institutions et organismes qui s'emploient à faciliter l'intégration de la femme dans le développement rural; et
- formuler des recommandations sur les questions concernant l'éducation, la recherche, la vulgarisation, la formation et d'autres domaines connexes, dans son domaine de compétence.

2. Le présent document est le rapport présenté par le GTF à l'ECA à sa trente-deuxième session (Rome, mars 2002). Il a été établi conjointement par le GTF et le Bureau régional pour l'Europe, sur la base des discussions tenues à la réunion officielle du Conseil des 3 et 4 décembre 2001 à Rome.

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur le site www.fao.org

I. Introduction: le développement rural du point de vue de la femme

3. Depuis sa création, le Groupe de travail sur la femme et la famille dans le développement (GTF) s'emploie, par ses travaux et activités, à traiter les questions de développement pertinentes dans les zones rurales d'Europe. L'Europe rurale a été et reste très influencée par le processus de mondialisation, par l'expansion de l'Union européenne et par le processus de transition dans les pays d'Europe centrale et orientale et les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI). Ces processus et les nouvelles politiques concernant l'environnement, la sécurité sociale et l'égalité des chances entraînent des ajustements de l'économie, de la société et de l'environnement dans les zones rurales, qui ont une influence profonde sur l'identité des populations rurales et sur leurs conditions de vie et de travail. Par exemple, il y a un contraste frappant entre les grandes entreprises agro-industrielles qui produisent des matières premières pour des sociétés transnationales et qui se développent rapidement, et les petites exploitations agricoles dont l'existence même est menacée. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution en cours sur l'environnement et la population rurale, et en particulier les femmes rurales, n'ont pas encore été étudiées à fond et sont mal comprises. Toutefois, on constate que les femmes rurales jouent de moins en moins un rôle de productrices de denrées alimentaires et tendent à devenir, comme la plupart des femmes urbaines, des consommatrices de denrées alimentaires.

4. Les femmes rurales d'Europe constituent une population hétérogène, dont le statut et le rôle socioéconomiques sont très différents selon les caractéristiques de la sous-région (Europe centrale et orientale, Balkans ou Union européenne), du ménage et de l'exploitation agricoles, de l'activité professionnelle et de caractéristiques personnelles telles que le niveau d'instruction, l'âge et l'état civil.

5. Les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture en tant que chefs d'exploitations agricoles, copropriétaires ou travailleuses familiales. En outre, elles sont parfois salariées d'entreprises agricoles, souvent avec des compétences spécialisées. Un grand nombre de femmes rurales ont aussi diverses activités non agricoles, soit en tant que femmes au foyer, soit dans des métiers tels que les professions paramédicales, dans l'enseignement ou encore comme ouvrières ou employées.

6. La situation générale des femmes rurales en Europe a été très bien résumée à la neuvième session du GTF en 1998, et cette description reste valable aujourd'hui¹:

"Les structures rurales de l'Europe sont très diverses. Même si les femmes rurales européennes vivent dans des cadres ruraux très différents et dans des conditions politiques, institutionnelles et matérielles elles aussi très différentes, leurs difficultés et leurs problèmes présentent de nombreux points communs. À l'évidence, les femmes rurales ne constituent pas un groupe homogène, même sur le plan purement professionnel. L'agriculture est toujours une activité économique essentielle, mais de nombreuses femmes rurales ne travaillent pas à la ferme et ont d'autres activités rurales, rémunérées ou non, qui apportent une contribution à l'économie rurale. De plus, elles sont victimes de nombreuses formes de discrimination qui s'expliquent notamment pour les raisons suivantes:

- *le fait de vivre en milieu rural crée en soi des problèmes spécifiques d'accès aux ressources, aux services, à l'emploi salarié, à la formation et au transport pour les femmes;*
- *de nombreuses femmes rurales vivent et travaillent sur des exploitations agricoles et ont des difficultés particulières associées au métier d'exploitant agricole;*

¹ O'Hara, discours d'introduction, neuvième session du GTF, 1998 (ECA:WRD/98/2).

- *la promotion du développement rural et local en tant que stratégie visant à soutenir et à revitaliser les communautés rurales soulève des questions particulières dans le cas des femmes;*
- *les traditions et la culture rurales comportent un certain nombre de croyances, de valeurs et d'attitudes au sujet de la place des femmes dans la société, qui sont souvent renforcées par la coutume et la loi."*

7. Les inégalités entre l'homme et la femme dans les communautés, les ménages et la société des zones rurales en général sont préoccupantes, car dans toute l'Europe l'accès des femmes rurales aux ressources économiques, politiques et/ou culturelles reste limité. Il est donc essentiel de continuer d'améliorer la situation des femmes rurales et d'éviter toute aggravation des inégalités entre l'homme et la femme.

8. En même temps, il faut que les femmes rurales soient à la hauteur du défi que constituent les nouvelles initiatives, qui se traduisent par de nouvelles formes de pluriactivités, de moyens et de mesures visant à protéger la nature, les paysages, l'approvisionnement alimentaire et les nouvelles relations sociales. Les femmes tant rurales qu'urbaines constituent une force vitale en Europe qui contribue à la durabilité environnementale et à la viabilité économique de la vie agricole et rurale, en raison de leur intervention directe dans les secteurs de l'environnement rural, de l'alimentation et du bien-être, et de l'intérêt qu'elles portent à ces questions.²

9. Il est évident que, pour relever le défi actuel et futur de la société rurale dans le plein respect des conditions locales, des ressources et des possibilités, les femmes, du fait de leur rôle central dans le développement rural et la sécurité alimentaire, doivent inévitablement jouer un rôle clé dans cette transformation.

II. L'importance des réseaux et le rôle du GTF – Planifier l'avenir

10. Dans une région aussi hétérogène et variée que la région européenne, l'échange d'idées, de données d'expérience et de connaissances est essentiel pour attirer l'attention sur les difficultés des femmes rurales et promouvoir leur automatisation, de façon que les principaux problèmes puissent être efficacement réglés.

11. Dans ces conditions, la création de réseaux doit jouer un rôle clé dans le processus d'échange et d'apprentissage qui devrait contribuer à attirer l'attention des décideurs sur la situation des femmes rurales et à réaliser l'équité dans le travail et la vie sociale. Au cours des 35 années qui se sont écoulées depuis sa création, le GTF a joué un rôle important dans les pays membres de la région par ses diverses activités, telles que les réunions internationales d'experts sur la parité hommes-femmes et le développement rural, des séminaires, des consultations techniques, des ateliers de formation, des projets pilotes et des recherches (pour plus de précisions, voir l'aperçu ci-après).

² La Conférence sur les femmes et la transformation du monde rural en Europe, qui s'est tenue à Wageningen (Pays-Bas) en octobre 1999, a présenté un large éventail de questions sexospécifiques sous l'angle de diverses disciplines et dans différents contextes sous-régionaux en Europe. Le Groupe de travail FAO/ECA sur la femme et la famille dans le développement rural (GTF) était représenté au Comité du Programme international de la Conférence, étant le seul réseau paneuropéen qui s'occupe de la situation de la femme dans le développement rural. La présente introduction s'inspire en grande partie des discours et des résumés présentés à cette conférence.

12. Pour planifier ses activités futures, le GTF, en sa qualité d'organe consultatif de la FAO, a l'intention de travailler dans le cadre des priorités à long terme approuvées par la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Portugal, juillet 2000).³ On rappellera que ces priorités ont été définies dans le but de recenser les besoins de la région européenne dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, en tenant compte notamment des politiques agricoles de l'Europe occidentale et des besoins spécifiques des pays d'Europe centrale et orientale et des pays de la CEI, ainsi que des compétences dont dispose la FAO, de l'expérience qu'elle a accumulée et du rôle de ses partenaires essentiels dans les secours d'urgence et le travail de développement.

13. C'est dans le cadre de ces priorités à long terme et en tenant compte de ces considérations qu'on a défini les priorités à court et à moyen termes (jusqu'en 2007) suivantes:

1. appui à la promotion de moyens d'existence ruraux durables et à la sécurité alimentaire dans le but de réduire la pauvreté;
2. promotion de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments;
3. gestion durable des ressources naturelles;
4. création d'institutions et de capacités pour appuyer le processus de transition vers l'économie de marché dans le secteur rural.

14. Le GTF a décidé qu'il était indispensable, dans la planification de ses activités futures, de faire tout son possible pour intégrer les considérations de parité hommes-femmes dans ces priorités. Il est évident que, du point de vue de la condition de la femme, il est urgent et prioritaire d'intervenir dans certains domaines. Parmi ces derniers, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments sont les plus importants et définissent le travail prioritaire de nombreuses organisations et associations de femmes agricultrices et rurales dans toute la région.

15. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le rôle traditionnel de la femme rurale en tant que productrice de produits alimentaires tend à s'effacer au profit d'un rôle de consommatrice, mais le rôle de la femme dans l'agriculture et la production vivrière reste indubitablement très important dans toute l'Europe. La question essentielle est de savoir comment renforcer à l'avenir le rôle et la participation des femmes au développement durable de l'agriculture et du monde rural, ou au relèvement de l'agriculture dans les pays qui ont été touchés par des guerres ou des catastrophes naturelles, dans un contexte caractérisé par une diversification croissante des activités et des fonctions de la société rurale.

III. Pertinence du Plan d'action Parité hommes-femmes et développement de la FAO (2002-2007) pour la région

16. Le **Plan d'action-parité hommes-femmes et développement de la FAO pour 2002-2007**⁴ est directement pertinent pour le travail du GTF et pour l'orientation de ses activités. Ce Plan vise à éliminer les obstacles qui empêchent les hommes et les femmes de participer activement et sur un pied d'égalité à l'agriculture et au développement rural, et d'y trouver des emplois. Il souligne qu'un nouveau partenariat fondé sur l'égalité hommes-femmes est une condition essentielle pour un développement agricole et rural centré sur l'être humain. Ses objectifs sont de promouvoir l'égalité entre hommes-femmes dans les domaines suivants:

³ Rapport de la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, Porto (Portugal), 24-28 juillet 2000 (ERC/00/REP).

⁴ Le Plan d'action parité hommes-femmes et développement (2002-2007) a été conçu comme une contribution à la mission de la FAO qui est d'aider à promouvoir la sécurité alimentaire dans le monde (C 2001/9).

- accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive;
- accès aux ressources naturelles et aux services d'appui à l'agriculture, et participation à la gestion de ces ressources et services;
- participation aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions à tous les échelons dans les secteurs agricole et rural; et
- accès aux emplois ruraux agricoles et non agricoles.

17. Conformément à son mandat et aux lignes directrices du Plan d'action-Parité hommes-femmes dans le développement (2002-2007), et dans le cadre des activités planifiées par le Bureau régional pour l'Europe jusqu'en 2007, le GTF cherchera à aider les pays membres dans les domaines suivants:

- appui à la formulation de politiques de développement rural, en particulier dans les zones défavorisées, y compris la diversification des activités rurales et la recherche de nouvelles sources de revenu, création de capacités locales et nationales, et renforcement des institutions locales et nationales, en prêtant une attention particulière aux questions de parité hommes-femmes;
- appui à l'élaboration de politiques pour une gestion et une administration efficaces des terres, de façon à faciliter le développement rural;
- promotion de la coopération régionale pour la collecte, la diffusion et l'utilisation de données (quantitatives et qualitatives) et d'informations ventilées par sexe;
- appui à la formulation et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour promouvoir l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les institutions et les programmes de développement;
- suivi de l'évolution de processus tels que le vieillissement de la population, la féminisation ou la masculinisation des activités agricoles liées au vieillissement et l'émigration des jeunes, ainsi que leur impact sur la sécurité alimentaire; et
- appui au renforcement des capacités des institutions publiques, des entreprises privées et des organisations de la société civile en milieu rural, à tous les échelons, pour l'élaboration et l'exécution de politiques et de stratégies et de programmes de lutte contre la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire susceptibles d'améliorer la situation socioéconomique et alimentaire des petits paysans, des ruraux pauvres et d'autres groupes marginalisés.

18. À cet égard, il est souhaitable que les mesures que le GTF envisage prennent en considération et suivent de près les stratégies et les programmes de travail adoptés pour la mise en œuvre du Plan d'action-Parité hommes-femmes et développement en Europe. Cette "régionalisation" devrait faciliter l'élimination des obstacles qui empêchent une participation égale et active des hommes et des femmes et qui entravent l'accès aux emplois ruraux en Europe. De plus, la synergie résultant de ce dispositif donnera plus de visibilité aux activités envisagées par le GTF et garantira une plus grande cohérence, les différentes activités étant liées entre elles et renforcées au service d'un objectif commun.

IV. Aperçu des principales activités du GTF durant l'exercice 2000-2001

19. Dans la présente section, on trouvera un compte rendu détaillé des activités entreprises par le GTF durant l'exercice biennal 2001-2002. Les principales manifestations sont la dixième session du GTF tenue en Autriche en octobre 2000, les 13^e et 14^e écoles d'été, tenues respectivement au Royaume-Uni (2000) et en Irlande (2001) et les ateliers sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux "Parité hommes-femmes et développement" en Slovaquie (mai 2000).

20. La dixième session du GTF a offert une fois de plus l'occasion de définir les besoins prioritaires, sur la base des communications techniques et des débats des participants axés sur les aspects pertinents des questions qui intéressent les femmes, et de faire progresser le processus de formulation de recommandations utiles pour la suite des activités. Les sessions du GTF fournissent un cadre pour l'élaboration de décisions concernant les activités de groupes, l'évaluation des activités en cours et la définition des orientations futures. À la dixième session, le GTF a été appelé à jouer un rôle dans la formulation de politiques devant déboucher sur des programmes en faveur de groupes de familles et de jeunes ruraux.

21. L'atelier sur les plans d'action nationaux "Parité hommes-femmes et développement" a aussi offert une excellente occasion d'échanger des données d'expérience et des idées sur l'emploi de différents outils et méthodes dans différents contextes socioéconomiques et politiques de la région Europe, et sur la façon d'employer le Programme d'analyse socio-économique selon les questions de parité hommes-femmes pour améliorer la situation socioéconomique des femmes rurales et garantir leur participation aux différentes étapes du processus de développement rural, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour la femme rurale dans le développement. À cet égard, il convient de rappeler qu'en 1998 la FAO s'est associée à un organisme espagnol appelé Empresa Publica para el Desarrollo Agrario y Pesquero de Andalucía (Entreprise publique pour le développement agricole de l'Andalousie) afin de mettre au point une méthode pour la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe. Ce travail a débouché sur une étude intitulée "The Study on the Socio-economic Situation of Rural Women in Spain", qui doit paraître en 2002.

22. Quant aux écoles d'été, les participants les ont trouvées très utiles; elles leur ont offert une occasion exceptionnelle d'enrichir mutuellement leurs connaissances et de se pencher sur les questions déjà anciennes ou nouvelles qui concernent la situation de la femme. À sa dernière réunion, en décembre 2001, le Conseil du GTF a décidé de les rebaptiser **Réunions d'experts du GTF sur la femme et le développement rural**, tout en conservant leur fréquence, c'est-à-dire une fois par an. Selon les membres du Conseil, cette nouvelle appellation rend mieux compte de la véritable nature des ex "écoles d'été".

23. On trouvera dans l'encadré qui suit un aperçu des diverses activités menées durant l'exercice biennal.

Résumé des activités du GTF en 2000-2001

Le GTF a tenu sa dixième session⁵ à Innsbruck (Autriche) du 4 au 7 octobre 2000, invité par le gouvernement de la République d'Autriche. Son thème était celui des difficultés et des perspectives des jeunes en milieu rural. Y ont assisté 33 personnes représentant 14 pays (huit pays d'Europe occidentale et six pays d'Europe centrale et orientale ou de la CEI), deux organisations ayant le statut d'observateur et la FAO.

Le GTF a pris note des effets catalytiques de ses activités, qui ont suscité des ateliers et séminaires régionaux et sous-régionaux, diffusé des méthodes et facilité l'échange international de données d'expérience, et a souligné l'importance de la poursuite de ces activités, du fait qu'il est le seul groupe de la région Europe à s'occuper expressément des problèmes des femmes rurales (rapport sur la dixième session, par. 10).⁶ Les membres ont insisté sur la nécessité de promouvoir la participation des jeunes ruraux aux processus de prise de décisions politiques à tous les échelons, d'améliorer la qualité et la pertinence des établissements et processus d'enseignement qui s'adressent aux jeunes ruraux et d'adapter la structure socioéconomique du monde rural à l'évolution de la situation mondiale, ainsi que de mettre en place des cadres pour répondre aux besoins locaux en matière d'emploi et pour créer des initiatives. Afin de promouvoir une politique rurale sensible aux problèmes des femmes et des jeunes, les participants à la dixième session ont aussi recommandé:

- la mise en place d'une politique de l'information adressée aux jeunes ruraux et notamment le lancement d'une campagne de promotion de la vie rurale pour les jeunes;
- le lancement d'une campagne d'information pour promouvoir l'image des zones rurales dans le grand public et l'élaboration d'une politique de communication en direction des jeunes ruraux.

La **treizième école d'été**⁷ s'est tenue à Pembrokeshire (Royaume-Uni) du 10 à 15 septembre 2000. Le thème de cette manifestation, accueilli par la National Assembly of Wales et la Welsh Development Agency, était "Création de réseaux et de partenariats pour le développement rural". Son objectif d'ensemble était d'aider les participants à renforcer leurs capacités et leurs connaissances et à acquérir des compétences pour la création de réseaux et de partenariats au service du développement rural. Au total, 25 personnes de 15 pays y ont participé.

La **quatorzième école d'été** s'est tenue à Kiltimagh (Irlande) du 16 au 22 septembre 2001. Elle a été accueillie par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural d'Irlande et son thème était "Initiatives novatrices pour le développement rural". Son objectif global était d'aider les participants à acquérir des connaissances et des compétences pour le développement rural, en apprenant à analyser les atouts et les faiblesses de différentes approches du développement rural, et à employer différents outils et méthodes pour mobiliser les communautés locales. Au total, 30 personnes de 16 pays y ont participé.

L'Atelier⁸ sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux sur les femmes rurales et le développement s'est tenu à Liptovsky Mikulas (13-19 mai 2000). Il a été organisé conjointement par le GTF et le Ministère slovaque de l'agriculture ainsi que l'Agence de développement rural de Slovaquie. Son objectif était de réfléchir sur la situation actuelle du Plan national d'action pour les femmes rurales et le développement dans la région Europe de la FAO et d'élaborer et/ou de réviser les plans d'action sur la base des conclusions de cette réflexion. Cet atelier était le quatrième d'une série d'ateliers consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux organisés par la FAO. Il a réuni 21 participants de toute la région Europe de la FAO, qui représentaient divers ministères, collectivités locales, instituts de recherche et ONG.

⁵ Le GTF se réunit tous les deux ans. Il a tenu dix sessions depuis 1980. Il choisit les thèmes de ses sessions sur la base des suggestions faites par des participants à ses activités et qui ont un lien avec les besoins prioritaires des pays membres. Ainsi, au cours des dernières sessions, il a traité des thèmes tels que l'environnement et le développement rural (1996), les difficultés que rencontrent les femmes rurales qui souhaitent participer aux processus de prise de décisions (1998) et les difficultés et les possibilités qui s'offrent aux jeunes en milieu rural (2000).

⁶ Rapport de la dixième session du GTF, Innsbruck (Autriche), 4-7 octobre 2000 (WPW/00/REP).

⁷ Les écoles d'été sont considérées comme une des activités les plus importantes et les plus influentes du GTF. Elles sont organisées chaque année, en association avec un pays membre. Elles mettent l'accent sur les techniques et méthodes de formation et sur l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour le processus de développement rural. Parmi les thèmes auxquels ces écoles ont été consacrées par le passé figurent ceux de la gestion des projets de développement rural, de la participation de la population au développement rural, de la création de petites entreprises, du développement du tourisme rural, de l'esprit d'entreprise, des alliances pour le développement (partenariats et réseaux visant à diffuser des techniques de communication et les technologies de l'information) et des analyses socioéconomiques et par sexe.

⁸ Les ateliers et séminaires du GTF mettent l'accent sur des problèmes spécifiques des femmes rurales dans la région Europe de la FAO.

V. Activités futures proposées: plan de travail pour 2002-2003

24. Le GTF a l'intention de s'attaquer, dans le contexte défini plus haut, aux problèmes et aux besoins spécifiques et communs des femmes rurales des différentes sous-régions d'Europe, tels qu'ils ont été recensés à l'occasion de ses dernières sessions (Arménie, 1998 et Autriche, 2000), aux écoles internationales d'été (Estonie, 1999, Royaume-Uni, 2000 et Irlande, 2001) et aux autres réunions, ateliers et séminaires auxquels il a participé.

Les principales activités proposées pour l'avenir sont les suivantes:

- quinzième réunion d'experts du rôle de la femme dans le développement rural du GTF (Finlande, juin 2002);
- onzième session du GTF (Suisse, 14-17 octobre 2002);
- réunion du Conseil du GTF, première semaine de décembre 2002 (date provisoire), siège de la FAO, Rome (Italie);
- réunion du Conseil du GTF, première semaine de décembre 2003 (date provisoire), siège de la FAO, Rome (Italie);
- Séminaire international sur la planification, le suivi et l'évaluation des projets de développement rural dans le but d'améliorer l'intégration des considérations de parité hommes-femmes (pays à déterminer, date à déterminer en 2002 ou en 2003 en fonction des ressources disponibles);
- seizième réunion d'experts de la femme dans le développement rural (pays à déterminer, juin 2002);
- Atelier international sur les données ventilées par sexe (pays d'accueil à déterminer, date à fixer en 2002 ou 2003 selon les ressources disponibles).

VI. Conclusions et recommandations

25. Afin d'appeler l'attention sur les questions de parité hommes-femmes à l'occasion du prochain Sommet mondial sur l'alimentation et d'obtenir pour les femmes rurales un rôle clé dans la réponse aux problèmes qu'il faut résoudre pour réaliser un développement durable et garantir la sécurité alimentaire, le GTF a formulé les recommandations ci-après, adressées à l'ECA et à la prochaine Conférence régionale de la FAO:

Au niveau international

- Fournir une assistance technique et financière pour permettre aux associations et organisations de femmes rurales de toute l'Europe de devenir plus visibles et de promouvoir plus efficacement les femmes rurales par le biais de diverses activités (programmes et projets);
- Sensibiliser la communauté internationale à la situation socioéconomique et au statut des femmes rurales dans le processus de développement et à leur contribution à la sécurité alimentaire en Europe, les femmes étant des acteurs essentiels du changement socioéconomique; pour cela, il faudra faire en sorte que les questions intéressant les femmes rurales soient systématiquement inscrites à l'ordre du jour des conférences et séminaires internationaux, diffuser des renseignements et promouvoir la célébration de la Journée mondiale des femmes rurales dans toute la région;
- Aider à améliorer la situation des femmes dans les pays d'Europe dévastés par la guerre ou par des catastrophes naturelles;
- Fournir une aide au développement et un appui partout où les femmes rurales souffrent d'isolation sociale, de difficultés d'accès à la propriété de la terre, au crédit, aux prestations de sécurité sociale, aux services de vulgarisation et à la gestion des affaires publiques;

- Renforcer le rôle de facilitation du GTF pour la création de réseaux et d'échange d'expériences, de façon à contribuer à l'émancipation des femmes rurales dans les domaines public et politique; cela nécessitera des fonds additionnels et un appui accru aux activités du GTF.

Au niveau national

- Promouvoir l'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans les politiques rurales et agricoles au moyen de mesures visant à sensibiliser les décideurs à ces questions, notamment par la création de capacités et la formation;
- Améliorer les infrastructures de base (communication, santé, prise en charge des enfants, etc.) pour faciliter l'accès des femmes à la formation et à l'emploi (au moyen de programmes et de projets);
- Appuyer la formulation et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la femme dans le développement rural, en employant ou en diffusant les méthodes mises au point par la FAO et en les complétant par des activités de formation;
- Garantir une évaluation économique équitable, par la mise au point d'indicateurs sensibles aux sexospécificités, afin de mesurer la contribution des femmes à l'activité économique agricole et de faire reconnaître leur travail;
- Promouvoir l'égalité des sexes en ce qui concerne la législation relative à la propriété et à la fiscalité des domaines agricoles, en faisant appliquer les lois existantes qui instaurent l'égalité ou en faisant réviser les lois de façon qu'elles soient plus favorables aux femmes;
- Améliorer l'accès des femmes rurales aux appuis institutionnels et financiers, ainsi qu'aux crédits, pour financer des entreprises ou des activités professionnelles.

Au niveau local

- Apporter une aide technique et financière pour promouvoir des organisations ou mécanismes ruraux tels que clubs, réseaux ou associations de femmes rurales, afin de renforcer la situation des femmes rurales dans ces réseaux et de les aider à jouer un rôle clé dans l'amélioration et l'aménagement de leur milieu;
- Offrir des formations aux femmes rurales pour améliorer leurs compétences de gestion;
- Fournir un éventail approprié de possibilités de formation et de conseils d'orientation professionnels adaptés aux besoins et aux capacités des femmes rurales;
- Améliorer l'accès aux outils de l'analyse socioéconomique et de l'analyse par sexe, au moyen de programmes et de projets de création de capacités et de formation;
- Promouvoir la création de réseaux et de partenariats entre femmes et hommes ruraux et entre femmes rurales et urbaines.

26. Afin d'intégrer les mesures ci-dessus dans un cadre global cohérent, il est suggéré que l'ECA appuie la mise en œuvre du Plan d'action parité hommes-femmes et développement dans la région Europe.

27. Le Programme, qui sera élaboré par le GTF en collaboration avec le Bureau régional pour l'Europe, aurait pour objectif de promouvoir les mesures suggérées plus haut au moyen d'une série de projets mis en œuvre aux échelons régional, national et même, si les ressources disponibles le permettent, local. Il donnera la priorité aux zones les plus affectées par la guerre et les catastrophes naturelles, où la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont particulièrement aiguës. Il serait mis en œuvre progressivement, en fonction des ressources débloquées. Il pourrait être présenté à la prochaine session de l'ECA. L'ECA pourrait aussi étudier la possibilité d'accélérer son élaboration et de convoquer une réunion spéciale des donateurs intéressés, sous l'égide du GTF, qui serait organisée à Rome par la FAO à une date à convenir.